



Résolution relative à la suite des alertes de Grenoble et Orléans

Les élus du CSE Réseau France 3 rappellent leur soutien aux collectifs de travail mis à mal depuis plusieurs mois dans les stations de Grenoble et d'Orléans.

Ils rappellent à la direction qu'ils attendent une réponse écrite rapide aux préconisations qu'ils ont émises dans leurs résolutions, suite aux expertises pour dangers graves et imminents menées dans ces deux antennes.

Ils ont été informés de la planification le 10 octobre prochain, dans chacune des deux antennes précitées, de réunions de travail entre les directions locales et les représentants de proximité, afin de travailler à des plans d'action.

Afin de donner toutes leurs chances à ces démarches et à sécuriser les participants, les élus du CSE, relayant la demande des représentants de proximité, souhaitent que les protagonistes soient accompagnés des experts CEDAET pour Grenoble et SECAFI pour Orléans.

Adopté à l'unanimité
CFDT, CGT, FO, SNJ et SUD s'associent.

Lyon, le 27 septembre